

# « Petites Villes de Demain » : BEAUCE LA ROMAINE

## Plan-guide des communes déléguées d'Ouzouer-le-Marché et Verdes

### UN PLAN-GUIDE ?

#### LES PETITES VILLES DE DEMAIN

La commune de BEAUCE LA ROMAINE a été retenue dans le cadre du programme **Petites Villes de Demain**.

Ce programme invite les communes à s'engager dans **une démarche de projet d'ensemble pour la revitalisation de leur centre et plus largement de leur territoire**.

La démarche de revitalisation des territoires, et notamment des petites villes, procède d'une vision transversale des politiques publiques en faveur de l'attractivité des territoires et de la valorisation des potentiels de ceux-ci. Les sujets sont nombreux et permettent de questionner le projet de territoire de la Petite Ville sélectionnée : Quel visage demain ? Quelle attractivité ? Quelle offre en logements ? Quelle offre de services, équipements, emplois ? Quelles mobilités ?

#### L'ATELIER PLAN-GUIDE

Afin d'enclencher la démarche Petite Ville de Demain et de s'inscrire dans une vision d'ensemble des leviers possibles du projet de revitalisation, le CAUE de Loir-et-Cher a proposé à la commune de Beauce la Romaine, en accord avec la Préfecture de Loir-et-Cher et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), **d'animer un atelier plan-guide d'une journée sur les communes déléguées d'Ouzouer-le-Marché et de Verdes**.

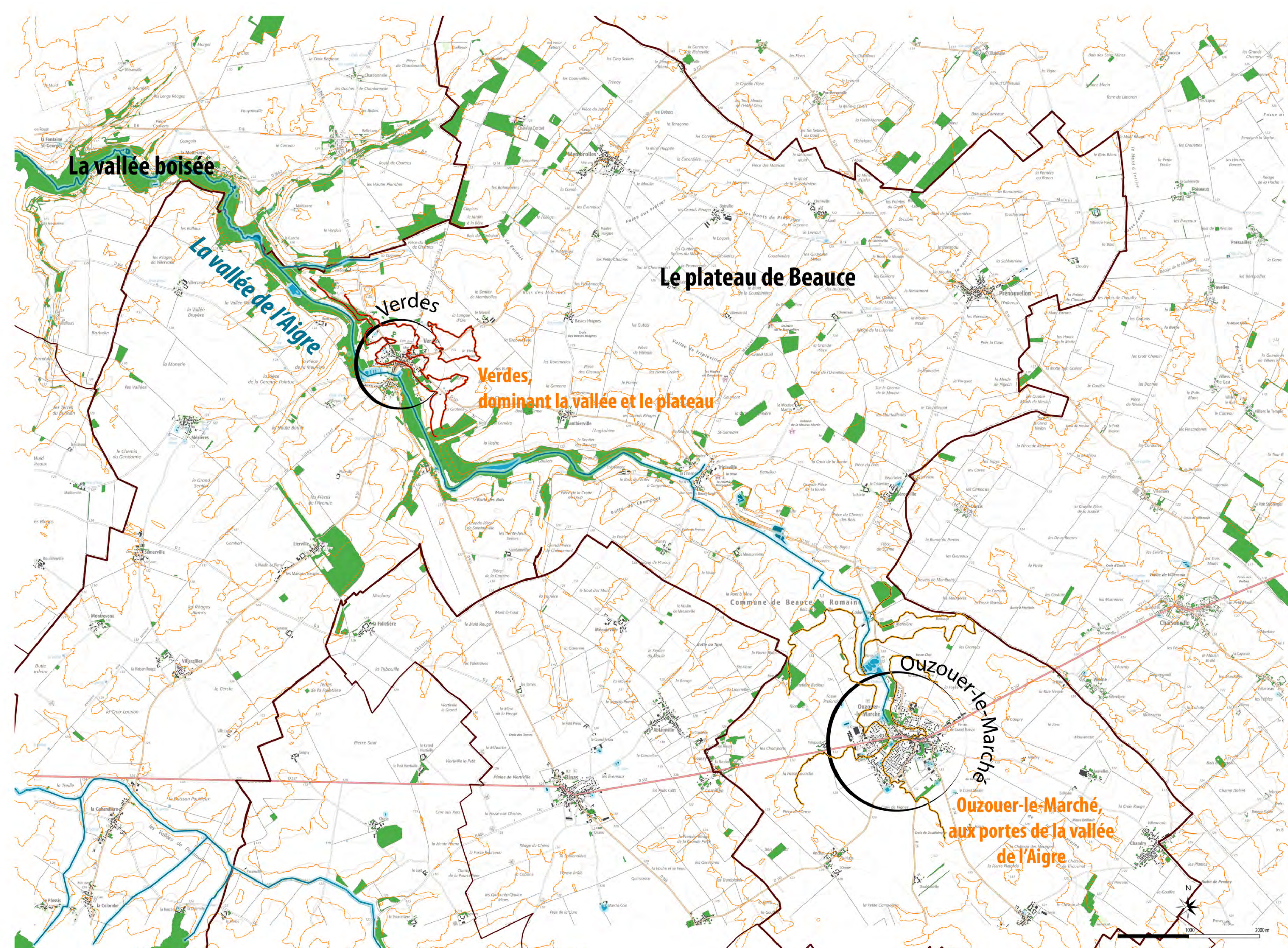
Cet atelier a ainsi pour objectif de réunir des acteurs variés dans un temps ciblé pour élaborer les grandes lignes du plan-guide de la commune et **donner une feuille de route commune et collective pour dessiner ensuite le programme d'action de la collectivité**.

#### LE PLAN-GUIDE

Le plan-guide est un document vivant, qui sert à la fois de **fil conducteur de la démarche de revitalisation**, mais également de **réceptacle des actions entreprises**, comme une stratégie de projet vivante, matérialisée dans un plan. Le plan-guide s'est élaboré en deux étapes :

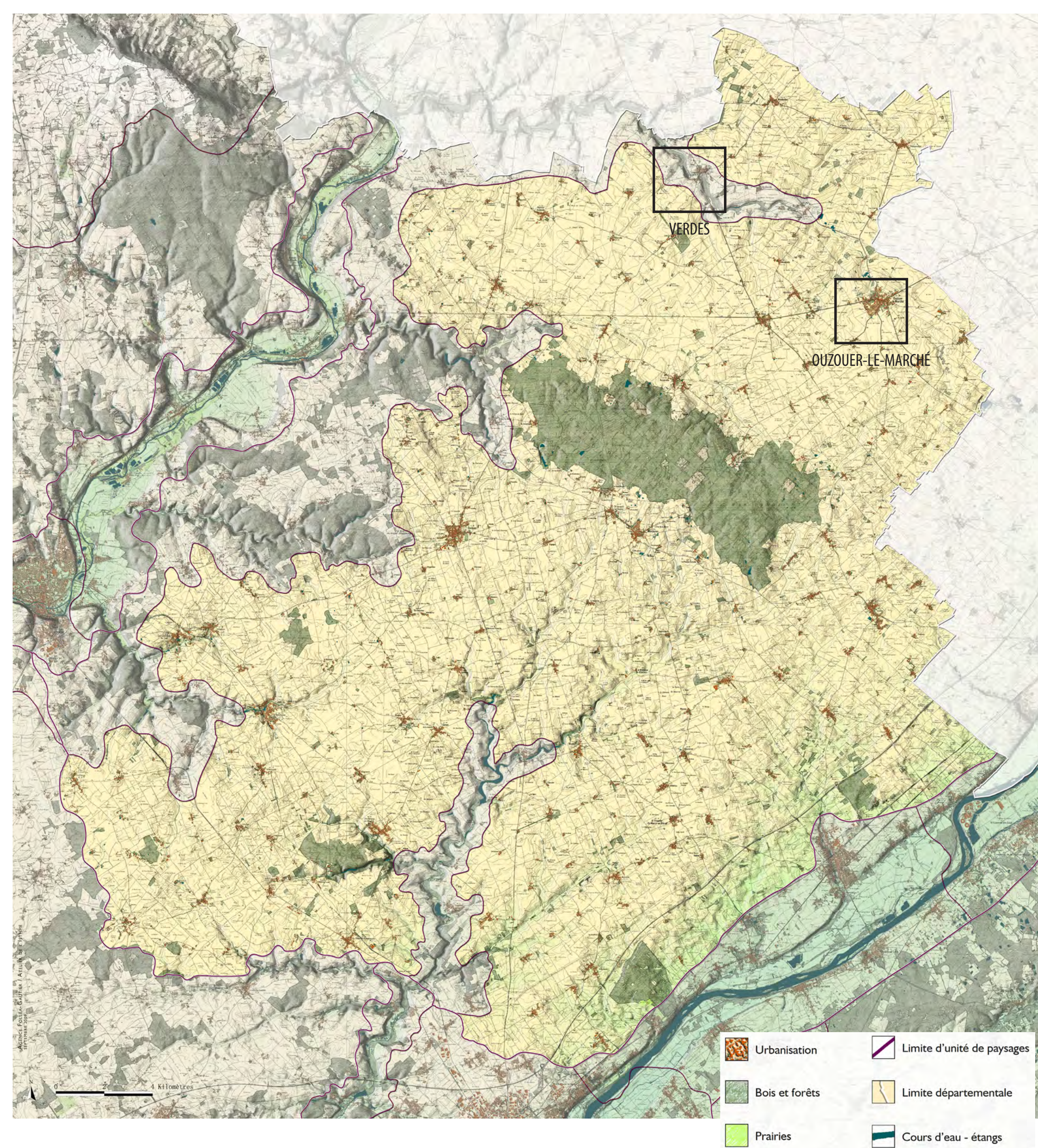
- une première étape de diagnostic et d'enjeux conduisant à **la synthèse des atouts/faiblesses de la collectivité et à l'assemblage de tous les projets envisagés par la collectivité**
- une deuxième étape consistant à **« mettre en musique » tous les projets et à construire une stratégie de revitalisation fondée sur des axes prioritaires**.

### SINGULARITÉS ET IDENTITÉS



### BEAUCE LA ROMAINE EN CARTOGRAPHIES

#### LE PAYSAGE



Extrait de l'Atlas des Paysages de Loir-et-Cher - CAUE 41

**Deux unités paysagères pour un territoire** : Ouzouer-le-Marché s'insère dans les paysages cultivés et très ouverts de la Beauce tandis que Verdes se place à la rencontre du plateau cultivé de la Beauce avec les coteaux du Loir sous la forme d'une petite vallée drainant le plateau et se parant de boisements.

#### L'ÉVOLUTION HISTORIQUE



Sur la carte de Cassini, au XVIIIe siècle, l'étang de Verdes s'étend jusqu'à Tripleville



Les cartes de l'état-major (1820-1866) montrent une présence importante de l'eau sous-formes de mares, étangs, fossés et canaux à Ouzouer-le-Marché ; l'étang de la vallée de l'Aigre longe toujours la frange sud du bourg de Verdes



@remonterletemps

Comparaison des photographies aériennes des années 1950 et 2018 à Ouzouer-le-Marché : un centre peu étendu, un parcellaire agricole petit et étroit puis un développement concentrique des lotissements et des parcelles agricoles s'agrandissant notablement.

#### OUZOUER-LE-MARCHÉ

Le territoire d'Ouzouer-le-Marché s'inscrit au cœur de la naissance du plateau de Beauce au sein d'un paysage agricole aux horizons ouverts et marqués par la culture en openfields. L'importance des activités agricoles marque également le paysage du bourg aux lisières desquelles émerge la verticalité des silos céréaliers. L'espace habité du bourg s'inscrit dans un très léger creux du plateau qui accueille l'émergence du « fossé » de l'Aigre qui se prolonge par le ruisseau de l'Aigre et prend place dans un vallon qui se creuse progressivement jusqu'à rejoindre le Loir à Romilly-sur-Aigre.

#### VERDES

Le bourg de Verdes s'inscrit en surplomb du vallon de l'Aigre. Dans ce passage, le fossé devient ruisseau et le vallon se marque et s'accompagne d'un paysage distinct qui accueille zones humides, peupleraies et espaces de ripisylves qui viennent offrir une coupure dans le paysage d'openfields environnant. Le léger repli du relief permet d'offrir une variation forte dans le paysage avec un effet de surprise lors de la découverte des espaces de prairies humides et de boisements en cœur de bourg.

### LES ATTENTES

#### HABITANTS, ÉLUS, ACTEURS LOCAUX

- > UN MEILLEUR PARTAGE DES ESPACES PUBLICS
- > UNE RÉORGANISATION DES SERVICES PUBLICS ET DE LEUR ACCESSIBILITÉ
- > UN ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS EN CENTRE ANCIEN
- > UNE AMÉLIORATION DES CIRCULATIONS ET CHEMINEMENTS PIÉTONS
- > DES PROJETS INTÉGRANT LA GESTION DE L'EAU